## Informations organisationnelles Master Class

- L'organisateur local est contacté par le Comité de la SSNP un an à l'avance pour le module et la date (printemps ou automne). Il est lui-même responsable de l'organisation autonome de la Master Class.
- L'organisateur local fixe la date exacte de la Master Class au plus tard au cours du dernier trimestre de l'année précédente et l'annonce au président de la SSNP et au responsable du site Internet de la SSNP.
- La Master Class a lieu avec une durée minimale d'un jour et demi, si possible en alternance, du jeudi midi au vendredi en fin d'après-midi et du vendredi matin au samedi midi.
- Habituellement, un dîner commun est organisé le 1er soir, le coût du dîner sans les boissons devant être inclus dans les frais de participation.
- L'organisation concrète du cours et l'invitation des intervenants relèvent de la responsabilité des organisateurs locaux. Il convient de prendre en compte avant tout les intervenants locaux (avantage : expertise locale, interne à la clinique et limitation des coûts).
- Les invitations pour une Master Class sont envoyées au plus tard trois mois à l'avance. Les responsables des établissements de formation postgraduée en neuropédiatrie et le directeur de la clinique de rééducation pédiatrique suisse d'Affoltern am Albis sont contactés directement par l'organisateur avec le programme et le formulaire d'inscription. Ils sont responsables d'attirer l'attention de leurs stagiaires sur le cours et de leur permettre d'y participer. Un programme avec formulaire d'inscription est également envoyé au responsable du site Internet de la SSNP, afin que les autres personnes intéressées puissent s'y informer en conséquence. Une invitation peut également être envoyée à tous les membres de la SSNP sous forme de circulaire.
- La Master Class se déroule en anglais ou dans la langue locale. Les intervenants sont libres de s'exprimer en anglais, en allemand ou en français. Les diapositives et les polycopiés doivent être rédigés en anglais et, si possible, envoyés à l'avance en format pdf ou, à défaut, remis sur place en version imprimée. L'invitation et le programme doivent indiquer clairement la langue dans laquelle les exposés seront présentés.
- Frais de participation
  - La responsabilité financière de la Master Class incombe aux organisateurs locaux.
    Les frais de participation doivent couvrir les honoraires des intervenants (si nécessaire), les frais de location de la salle, les collations pendant les pauses et le déjeuner ainsi que le dîner commun (sans boissons).
  - o Les participants s'occupent eux-mêmes du voyage et de l'hébergement.
  - Valeur indicative pour les frais de participation de la part du Comité de la SSNP
    - 250.- pour les membres de la SSNP
    - 350.- pour les non-membres